

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 20 avril 2010 à 18:30 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Luc Plante, Steve Plante et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent Monsieur Jérôme Bélanger.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale à été convoquée par Monsieur Marc Bélanger,

Directeur Général/Secrétaire-Trésorier pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Demande au programme Préco.
3. Cautionnement pour l'achat d'une unité d'urgence.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu  
l'avis spécial de convocation et approuvent le  
moyen de signification de l'avis comme s'il  
avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

70-2010

**DEMANDE DE SUBVENTION - PRÉCO**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'annuler la demande numéro 231153  
du programme PRÉCO sous condition d'une  
promesse d'acceptation de la nouvelle demande  
identifiée temporairement T1857. Les travaux  
présentés respectent les critères  
d'admissibilités indiquées dans le guide  
révisé sur le programme de renouvellement des  
conduites (PRÉCO).

ADOPTÉ

71-2010

**RÉSERVATION DU SURPLUS ACCUMULÉ**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de réserver dans le surplus  
accumulé la somme de 36 500,00 \$,

pour le comité des Pompiers, pour l'achat  
d'une unité d'urgence.

ADOPTÉ

72-2010

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**